



UMOA-Titres

Bâtir un Marché intégré des Titres Publics



TERMES ET CONDITIONS

**EMISSION D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU
TRESOR**

DU 18 OCTOBRE 2018

ETAT DU NIGER

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU NIGER

Dénomination de l'émission	Obligations Assimilables de maturité 3 ans et 5 ans	
Nature des titres	Obligations Assimilables de maturité 3 ans et 5 ans	
But de l'émission	La présente émission d'Obligations du Trésor dans tous les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat du Niger.	
Emetteur	Etat du Niger à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.	
Forme des titres	Les titres (Bons et Obligations Assimilables du Trésor) sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).	
Procédure d'émission	Adjudication ciblée	
Montant mis en adjudication	25 000 millions de FCFA	
Valeur nominale unitaire	10 000 FCFA pour les Obligations	
Maturité	3 ans	5 ans
Echéance	05/10/2021	13/07/2023
Taux d'intérêt	6,20%	6,40%
Prix/taux	Les soumissions sont faites à prix multiples pour les Obligations et taux multiples pour les Bons.	

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU NIGER

Remboursement du capital	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance (remboursement In Fine) pour les OAT 3 ans. Pour les OAT 5 ans , le remboursement se fera annuellement après 3 ans de différé.
Paiement des intérêts	Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt fixé pour chaque maturité dès la première année.
Organisation matérielle	L'Agence UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.
Sûreté des remboursements	Les titres sont émis par le Trésor Public du Niger et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL – UMOA le jeudi 18 octobre à partir de 9heures 00 minutes, TU.
Date et heure limite de dépôt des offres	18 octobre à 10 heures 30 minutes, TU.
Date de dépouillement des offres	18 octobre 2018
Date de valeur des titres	19 octobre 2018
Modalités de souscription des titres	<p>Auprès des Spécialistes en Valeur du Trésor (SVT) habilités de l'Etat du Niger listés ci-dessous par ordre alphabétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BOA NIGER - BRM SENEGAL - CORIS BANK INTERNATIONAL BURKINA - ECOBANK NIGER - SONIBANK - UTB
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives

TERMES ET CONDITIONS

OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU NIGER

	unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Refinancement aux guichets de la BCEAO	Les Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.
Fiscalité des titres	Les intérêts perçus sur les Bons et Obligations du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidents au Bénin. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.
Rachat ou échange de titres	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.

Tableaux d'amortissement indicatifs des OAT (en FCFA)

OAT_3A Taux d'intérêt 6.20%					
Echéances	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuités	Encours en fin de période
05/10/2019	10000	620	0	620	10000
05/10/2020	10000	620	0	620	10000
05/10/2021	10000	620	10000	10620	0
TOTAL		1860	10000	11860	

OAT_5A Taux d'intérêt 6,40%					
Echéances	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Annuités	Encours en fin de période
13/07/2019	10000	640	0	640	10000
13/07/2020	10000	640	0	640	10000
13/07/2021	10000	640	0	640	10000
13/07/2022	10000	640	5000	5640	5000
13/07/2023	5000	320	5000	5320	0
TOTAL		2880	10000	12880	

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE L'AGENCE UMOA-TITRES

BENIN

COTONOU
 Avenue Jean-Paul II
 B.P. 325 RP
 Téléphone : (229) 31-24 66 –31 37 82
 Téléx : 5211 BCEAO COTONOU
 Téléfax : (229) 31 24 65

NIGER

NIAMEY
 Rue de l'Uranium
 B.P. 487
 Téléphone : (227)72 33 30/ 40
 Téléx : BCEAO 5218 NI
 Téléfax : (227) 73 47 43

BURKINA

OUAGADOUGOU
 Avenue Gamal Abdel Nasser
 B.P 356
 Téléphone : (226) 50 30 60 15/16/17
 Téléx : BCEAO 5205 BF
 Téléfax : (226) 50 31 01 22

SENEGAL

DAKAR
 Boulevard du Général de Gaulle x
 Angle Triangle Sud
 B.P. 3159
 Téléphone : (221) 889 45 45 ; 823 53 84
 Téléx : 21839 BCEAO SG
 Téléfax : (221) 823 57 57

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN
 Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue Delafosse
 BP 1769 ABIDJAN 01
 Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00
 Téléx : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601
 Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

TOGO

LOME
 Rue Abdoulaye FADIGA
 BP 120
 Téléphone : (228) 221 53 84
 Téléx : 5216 BCEAO TO
 Téléfax : (228) 221 76 02

MALI

BAMA KO

Boulevard du 22 octobre 1946

B.P. 206

Téléphone : (223) 222 2541 et 222 54 06

Télex : BCEAO 2574 MJ

Téléfax : (223) 222 47 86

GUINEE BISSAU

BISSAU

Avenue Amilcar CABRAL

B.P. 38

Téléphone : (245) 21 55 48 – 21 41 73

Télex : 289 BCGB1

Téléfax : (245) 20 13 05 / 20 13 21

AGENCE UMOA-TITRES**Adresse** : Avenue Abdoulaye FADIGA

BP : 4709 RP Dakar -Sénégal

FAX : (221) 33 839 45 57**Tél.**: (221) 33 839 10 10**E-mail** : adjudications@umoatitres.org